

## **Désinformation en ligne : Plan d'action de l'UNESCO pour la régulation des plateformes numériques**

### **Discours d'Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO**

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à tous et bienvenue dans cette conférence de présentation des Principes de l'UNESCO pour la régulation des plateformes numériques.

Je commencerai par partager avec vous deux chiffres marquants. Le premier, c'est 2 milliards – soit le nombre de personnes dans le monde qui iront voter l'an prochain.

Mettons ce premier chiffre en regard d'un second : 87 %. C'est le pourcentage de personnes qui craignent que la propagation de fausses informations en ligne ait un impact majeur sur les élections dans leur pays, selon une étude réalisée en août et en septembre par l'institut IPSOS pour l'UNESCO.

Selon cette même étude, dont les résultats vous seront détaillés dans un instant, les réseaux sociaux sont devenus, dans de nombreux pays, la première source d'information des citoyens, en même temps que le principal vecteur de désinformation et de manipulation. Et c'est pourquoi une même proportion de sondés, 87 %, en appelle à une meilleure régulation des médias sociaux.

Disons-le donc clairement : la régulation des réseaux sociaux constitue d'abord un enjeu démocratique.

Bien sûr, la libération de la parole et de la participation démocratique par le numérique a représenté d'immenses progrès à certains égards. Mais ces réseaux sociaux ont aussi accéléré et amplifié, parfois délibérément et à une échelle quasi-industrielle, la diffusion de fausses informations, voire de discours de haine et de théories complotistes – et ceux-ci tendent à se renforcer mutuellement.

D'autant que les modèles économiques des plateformes, par leurs algorithmes, favorisent trop souvent l'émotionnel et le mensonge au détriment de la vérité. En 2022, une étude de l'UNESCO révélait à cet égard des chiffres inquiétants : un contenu sur 6 lié à l'Holocauste sur les réseaux sociaux niait ou falsifiait les faits.

Et les dernières données sont aussi très inquiétantes. Depuis un mois, dans le contexte actuel, nous constatons le déferlement de contenus haineux notamment à caractère antisémite sur les réseaux sociaux.

Nous déplorons que les femmes soient particulièrement la cible de ces phénomènes de haine et de désinformation – menaçant jusqu'à leur participation à la vie publique, comme plusieurs femmes politiques européennes l'ont courageusement signalé.

Les femmes journalistes, hélas, sont parmi les plus exposées : selon un rapport de l'UNESCO en 2021 , auquel notre modératrice, Carole Cadwalladr, a apporté une contribution essentielle, 73% des femmes journalistes ont déjà été victimes de harcèlement et de violence en ligne.

Le maintien même de la paix et de la vie en société exige par conséquent que le champ numérique ne soit pas laissé à l'abandon.

D'où cette première exigence : si nous voulons protéger l'accès à l'information, il nous faut soutenir l'éducation aux médias et à l'information. Nous menons à cette fin des programmes de formation de grande ampleur, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, où nous avons formé depuis l'année dernière près de 5500 enseignants. Nous avons également proposé des curriculas adaptés pour développer l'esprit critique des jeunes utilisateurs, ce qui constitue un enjeu décisif face au pouvoir des algorithmes.

Mais, et c'est là une deuxième exigence, qui est l'objet de cette présentation, il nous faut surtout encadrer les plateformes sur l'ensemble de ces questions, et ce, rapidement, tout en protégeant la liberté d'expression et les droits humains . C'est pourquoi l'UNESCO a décidé, il y a un an, de s'atteler à l'élaboration des principes nécessaires à la régulation des plateformes numériques.

Pourquoi ? D'abord, parce qu'à l'échelle mondiale, il n'existe pas de solutions cohérentes actuellement. Et pourtant, les plateformes numériques dont nous parlons sont justement globales, de même que les défis soulevés par cette crise de l'information.

La réponse doit donc être multilatérale et l'UNESCO, qui compte en son sein 194 États membres, est justement le lieu où les dirigeants politiques, la communauté scientifique et le secteur privé peuvent proposer ensemble une réponse commune.

La deuxième raison qui a poussé l'UNESCO à se mobiliser, c'est son mandat. Nous sommes l'agence de l'ONU en charge de défendre et de promouvoir la liberté d'expression, l'indépendance et le pluralisme des médias. À ce titre, nous avons une longue et solide expertise en matière de régulation globale des médias, comme pour la radio ou la télédiffusion.

Notre Organisation est aussi à l'avant-garde de l'éthique des nouvelles technologies : c'est par exemple à l'UNESCO, en 2021, qu'a été adopté unanimement le premier cadre normatif mondial pour un usage éthique de l'intelligence artificielle.

Ladies and gentlemen,

To ensure that all voices are heard, these guidelines for the governance of digital platforms have been drawn up based on almost 10,000 [ten thousand] contributions, from all continents and all walks of life – policymakers, regulators, researchers, NGOs, the private sector and civil society.

And I would like to emphasize one essential requirement, which has acted as our compass: the preservation of freedom of expression and all other human rights. Constraining or restricting speech would be a false solution – a terrible solution, in fact – for a very real problem.

Instead, the right response is to defend our freedoms: because free, high-quality and independent media and information tools are the best long-term response to disinformation.

This ambitious and pioneering work has now produced its first outcome, with the definition of these guiding principles. They will shortly be presented to you.

We need to extend our action by creating forums for dialogue and coordination. That is why UNESCO is organizing the very first global meeting of regulators on this topic next year.